



## régler une dette importante

Par **didineetmoi**, le **19/04/2009** à **21:10**

Bonjour,

Suite à un dépôt de bilan et à une faillite en 2000, mes parents se sont retrouvés avec de grosses dettes.

Mon père est décédé en 2006 et depuis les huissiers poursuivent ma mère.

Le père de ma mère possède un magasin et lui a fait une donation des murs de ce magasin en 1995.

Aujourd'hui, mon grand-père veut vendre ce magasin et nous savons que la valeur des murs du magasin va partir directement dans le règlement de la dette, cependant cette somme ne couvre qu'un quart de la dette totale.

Que devons-nous faire? Doit-on proposer un peu plus que les murs ou sommes-nous obligés de régler toute la dette sachant que n'avons pas tout cet argent?

Merci de votre aide.

Par **prin**, le **19/04/2009** à **22:59**

Vous desirez un pret /financement pour vos projets je suis en mesure de vous octroyer un prêt veuillez me contacter cette adresse:  
edmon.borcheret@yahoo.fr